

Choisy tes vacances

Séjours 5 - 13 ans

Hiver - Printemps 2023



VILLE DE
CHOISY-LE-ROI

ÉDITO

Bénédicte HACHE

Adjointe au maire chargée
de la Vie éducative, des centres de
loisirs et de vacances et
des activités périscolaires



JULIEN BOURVEN

Conseiller municipal associé
aux centres de loisirs et
de vacances

*Chers parents, Chers Choisyens et Choisyennes,
Quel bonheur !*

*Quel bonheur de vous avoir retrouvés l'été dernier aux départs et aux arrivées
des séjours de nos centres de vacances !*

Quel bonheur de voir le sourire de vos enfants après de belles vacances réussies !

Quel bonheur d'avoir retrouvé des séjours complets comme avant la pandémie !

*Ne perdons pas cette dynamique car nous savons à quel point les
séjours en centre de vacances permettent de vivre des moments
d'épanouissement, des premiers pas vers l'indépendance et l'autonomie.
Ce sont aussi des lieux de convivialité, de partage et de solidarité qui
sont des valeurs importantes pour la municipalité de Choisy-le-Roi.*

*En effet, malgré la situation incertaine et préoccupante des prix de
l'énergie et de l'alimentation qui met à mal les finances de la Ville,
notre volonté politique éducative en matière d'épanouissement reste
intacte avec le maintien réaffirmé de nos centres de vacances.*

*C'est justement quand les temps sont difficiles qu'il faut permettre
aux enfants de vivre pleinement leur enfance. Le service Enfance met
tout en œuvre pour y arriver, qu'il en soit ici pleinement remercié.*

*N'hésitez pas à faire découvrir ou redécouvrir à vos enfants ce lieu
au cœur de la nature et des montagnes qu'est le chalet Bechard à
Morillon, un vrai lieu d'évasion que vos enfants adoreront.
Ils seront accompagnés de professionnels de l'enfance qui connaissent
les besoins et les envies de vos enfants et qui savent proposer des
activités adaptées et variées.*

*Vous trouverez dans cette brochure toutes les informations nécessaires
pour un séjour réussi, et le service Enfance de la Ville peut également
répondre à vos questions.*

*Par avance, nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous et nous
vous remercions pour votre confiance.*

ENCADREMENT ET AGRÈMENT DE NOS DEUX CENTRES DE VACANCES

Tous nos centres de vacances répondent aux exigences du ministère de l'Éducation Nationale et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, et disposent d'un agrément. L'équipe d'encadrement est diplômée :

- **B.A.F.A** (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur)
- **B.A.F.D** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)
- **PSC I** (Prévention et Secours Civiques de niveau I)

La Municipalité accorde une importance prépondérante au recrutement d'un personnel de qualité et répondant entièrement aux exigences fixées.

Ces agents sont engagés sur la base de leur adhésion au Projet Éducatif Local de la Ville. L'équipe, consciente d'intervenir en tant que co-éducateur, privilégie l'écoute et la relation avec les familles tout au long du séjour.

Les séjours sont ouverts aux enfants en situation de handicap, sous réserve d'un accord préalable du service Enfance et Vie Scolaire.



LES SÉJOURS PROPOSÉS PAR LE SERVICE ENFANCE & VIE SCOLAIRE

Pour les vacances d'hiver

- **Morillon, « Envie de glisse et d'espace »**

Pour les vacances de printemps

- **Morillon, « Le chemin des découvertes »**



(Haute-Savoie)

Morillon

Envie de glisse et d'espace

De 7 ans révolus
à 14 ans non révolus

DEUX FORMULES AU CHOIX :

Ski alpin ou Multi Glisse (ski de fond, raquettes, patinoire et luge).

De 7 ans révolus
à 14 ans non révolus

PLAISIRS DES MONTAGNES ENNEIGÉES...

Au cœur de la vallée pittoresque du Giffre, venez découvrir ou redécouvrir les joies de la glisse, de l'environnement et des activités traditionnelles.

TRANSPORT : en autocar
(Les retours auront lieu les lendemains des jours indiqués)

Du samedi 18 février
au vendredi 24 février 2023
Du samedi 25 février
au samedi 4 mars 2023



(Haute-Savoie)
Morillon

Le chemin des découvertes

Du lundi 24 avril
au mardi 2 mai 2023



De 5 ans révolus à 7 ans non révolus

**LA MONTAGNE AU PRINTEMPS, C'EST PRENDRE SON TEMPS
POUR DÉCOUVRIR, S'AMUSER, SE REPOSER, S'ÉCLATER...**

Toute l'équipe du chalet Béchard vous a organisé un cocktail pétillant d'activités sportives, de moments de détente, de jeux et de découvertes pour profiter au maximum de votre séjour.

Pour des vacances réussies, versez dans les grands espaces de la Haute-Savoie :
Un zest d'activités sportives : randonnées raquettes (selon l'enneigement), parcours aventure, grands jeux, patinoire écologique.

Un soupçon d'activités de découverte : le jardin botanique de la Jaysinia de Samoëns, Chamonix (son histoire, ses musées, son train du Montenvers), le folklore et la gastronomie savoyards, le gypaète barbu et ses amis de la montagne... **Une pincée d'ateliers** d'expression, manuels, artistiques...

Mélangez le tout pour obtenir du plaisir à consommer sans modération.

TRANSPORT : en autocar
(Retour le 2 mai 2023 au soir)

(Haute-Savoie)

Morillon

Le chemin des découvertes

De 8 ans révolus
à 14 ans non révolus

LA MONTAGNE AU PRINTEMPS...

...c'est la tête dans les étoiles, le nez dans le vent
et les pieds dans l'eau.

L'eau, l'air, le feu seront tes compagnons de jeu.
Venez vous immerger dans un bain d'énergies
douces.

Réalisez des expériences extraordinaires pour
comprendre et préserver notre planète !!!

Vous profiterez des dernières neiges pour
découvrir la montagne en raquettes.

Vous vous élèverez en accro branche pour être
au plus près de la nature.

Venez nombreux respirer les vacances !

TRANSPORT : en autocar
(retour le 02 mai 2023 au soir)

Du lundi 24 avril
au mardi 2 mai 2023



Conditions générales

séjours enfance

la relation avec les familles

La réussite d'un séjour se bâtit sur l'adhésion et la contribution des familles. Tout au long du séjour, l'équipe d'encadrement veillera à conserver cette relation. Les enfants écriront chaque semaine mais attendent toujours avec impatience vos courriers. Une liaison Internet vous permettra d'être informé en temps réel tous les 2 ou 3 jours.

le montant du séjour

Il est calculé en fonction du quotient familial. Il comprend l'ensemble des frais : pension complète, blanchissage, encadrement, activités, transports, assurance. La commune subventionne de 50% à 80% du coût du séjour.

à savoir

Les bons CAF ne sont pris en compte qu'à partir des séjours de printemps. Les chèques vacances sont acceptés (uniquement au nom de l'un des deux parents). Votre CE peut aussi participer.

la santé

Un personnel spécialisé assure les soins quotidiens. En cas de besoin, un médecin attaché au centre est appelé. Les frais liés à cette visite sont avancés par la Ville de Choisy-le-Roi et réglés par les parents au retour du séjour en contrepartie des feuilles de maladie et ordonnances.

Les frais d'hospitalisation sont directement réglés par la famille. Dès que le médecin intervient, la famille est prévenue.

le voyage

Il s'effectue dans les meilleures conditions de sécurité, en autocar au départ de Choisy-le-Roi.

l'assurance

Les enfants et les jeunes sont assurés contre les dommages corporels. Toutefois, les dommages aux biens ne sont pas couverts.

Bulletin d'inscription

(Coupon à détacher)



Inscription à retourner au Service Enfance et Vie Scolaire :

Avant le 3 décembre 2022 (pour les séjours d'hiver)

Avant le 4 février 2023 (pour le séjour de printemps)

N° allocataire C.A.F. :

Nom et prénom du responsable légal :

.....

Adresse :

Tél. : Tél. portable :

Email : @

Toute demande faite hors délai sera placée sur liste d'attente.

Afin d'organiser les activités sportives des séjours d'hiver à MORILLON, nous vous prions de choisir avec votre enfant l'une des activités : Ski alpin/Multi-glisser (*cocher la case).

Ce choix étant définitif.

Veuillez préciser le nom d'un(e) ami(e) avec qui votre enfant aimerait partager son séjour :

Nom : Prénom : Age :

Nom de l'enfant	Prénom	Né(e) le	Centre de vacances / Séjour	Dates	Ski Alpin*	Multi-glisser*